

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Troupes-de-l-ONU-accusees-de-violer-les-Droits-de-l-Homme>

Haïti : Troupes de l'ONU accusées de violer les Droits de l'Homme.

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : vendredi 9 novembre 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Marie Luisa Mendonça

[Alai-Amlatina](#) . Lima Pérou, le 6 novembre 2007.

[Leer en español](#)

Le 15 octobre 2007, le Conseil de la Sûreté de l'ONU a décidé d'étendre le prolonger de la « Mission de Stabilisation de Nations Unies en Haïti » (MINUSTAH) [Brésil, Argentine, Bolivie, Chili, Equateur, Guatemala, Paraguay, Pérou y Uruguay], jusqu'au 15 octobre 2008. Dans une note divulguée le 16 octobre 2007, le Ministère de Relations Extérieures affirme que, « le gouvernement brésilien a reçu, avec satisfaction, la décision ». L'armée brésilienne a la fonction de coordonner les forces de la MINUSTAH, composée par près de neuf mille soldats. Cependant, il y a peu de débat dans la société brésilienne sur le rôle du Brésil dans l'occupation d'Haïti et, surtout, sur les plaintes sur la participation des troupes de l'ONU dans des violations de Droits de l'Homme.

L'un des cas documentés par des organisations haïtiennes de Droits de l'Homme est le massacre survenu le 22 décembre 2006 dans la communauté de Cité Soleil, après une manifestation de près de dix mille personnes qui demandaient le retour de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide au pays et le départ des forces militaires étrangères. Selon des récits de la population locale et des images de vidéo produit par l'organisation « *Haïti Information Project* » - HIP (Projet d'Information sur Haïti), les forces de l'ONU ont attaqué la communauté et ont tué près de 30 personnes, y compris des femmes et des enfants.

En réponse aux critiques des organisations de Droit de l'Homme qui ont dénoncé le massacre, la MINUSTAH a justifié ses actions sous prétexte de combattre des supposées bandes de Cité Soleil. Cependant, les images enregistrées par HIP ont révélé que les troupes de l'ONU ont tiré depuis des hélicoptères contre des civils désarmés. L'agence d'informations [Inter Press Service](#) (IPS) a fait un constat de la situation de la communauté juste après l'attaque et a noté des marques de balles de gros calibre dans beaucoup de maisons. Le directeur de HIP, Kevin Pina, accuse la MINUSTAH d'agir de concert avec la Police Nationale Haïtienne dans des exécutions sommaires et des emprisonnements arbitraires et signale que, « dans ce contexte, il est difficile de continuer de voir la mission de l'ONU comme d'une force indépendante et neutre en Haïti ».

Dans une rencontre avec la journaliste Claudia Korol pour l'agence [Adital](#), Camille Chalmers, professeur de l'Université d'Haïti et membre de la Plateforme Haïtienne pour l'Articulation de Mouvements Sociaux, a expliqué que : « la MINUSTAH a essayé de construire une légitimité en disant qu'elle lutte contre des bandits. Mais beaucoup de gens perçoivent que la seule chose qui peut réduire réellement l'insécurité ce sont les politiques publiques et les services sociaux. Au contraire ce que nous avons (maintenant) est un appareil militaire violent ». Une autre opération militaire violente est survenue en juillet 2005. A cette occasion, 22.000 traces de tirs ont été enregistrées, pendant une attaque de la MINUSTAH à Cité Soleil. Les rapports de HIP citent les plaintes d'habitants qui ont dit que l'on a trouvé des personnes mortes et blessées dans leurs maisons. Ces déclarations révèlent que les soldats ont tiré sans discernement contre la communauté, en causant un effet dévastateur, puisque les conditions des logements dans la cité sont extrêmement précaires. Ils ont dénoncé de plus que la MINUSTAH n'a pas permis l'entrée de la Croix-Rouge, violant ainsi la Convention de Genève.

Des documents confidentiels du gouvernement des États-Unis, obtenus par des organisations de Droits de l'Homme à travers d'une demande judiciaire basée sur la « Loi de Liberté d' Information », démontrent que l'ambassade des États-Unis savait que les troupes de l'ONU projetaient une attaque à Cité Soleil. Des organisations sociales locales ont considéré que l'objectif des militaires était d'empêcher une manifestation populaire le jour de l'anniversaire d'Aristide, le 15 juillet.

Un rapport établi par [Project Censored](#) (Projet Censuré) estime que plus de mille membres de Lavalas, des partisans de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, ont été arrêtés et près d'huit mille personnes assassinées pendant le soi-disant « gouvernement intérimaire », qui a contrôlé le pays de 2004 à 2006, à partir du coup d'Etat contre Aristide, le 29 février 2004. Camille Chalmers caractérise cette action comme une « intervention menée par les gouvernements des États-Unis et de la France ». Et elle ajoute que, « la solidarité avec le peuple d'Haïti est d'aider à reconstruire le pays, de répondre aux problèmes sociaux les plus angoissants, mais que la présence des militaires n'aide pas à cela. Les objectifs de garantir la sûreté et les Droits de l'Homme n'ont pas été atteints. Au contraire, nous pensons que la présence de la MINUSTAH constitue une violation du droit à l'autodétermination du peuple d'Haïti".

Plus récemment, le 2 février 2007, les troupes de l'ONU ont entrepris une autre opération dans Cité Soleil, qui a culminé avec la mort de deux jeunes qui dormaient dans leur maison. Le 7 février, diverses manifestations populaires ont eu lieu dans le pays et, le 9 février, il y a eu une autre attaque militaire dans cette communauté, fait qui a été dénoncé par des organisations locales, comme l' « Institut pour la Justice et la Démocratie d'Haïti » (IJDH).

Le 30 octobre 2007, a été dénoncé l'enlèvement de Maryse Narcisse, qui appartient à la « Direction Nationale de Lavalas » et travaillait avec des programmes sociaux de santé et d'éducation en Haïti. Un autre membre de *Lavalas*, le psychologue et défenseur des droits humains, Pierre-Antoine Lovinsky, a disparu le 12 août 2007. Des organisations locales accusent les troupes d'occupation de l'ONU de générer une instabilité politique et de s'attaquer à des défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme dans le pays.

Entre le 23 juin et le 3 juillet 2007, la « Fédération des Avocats du Brésil » (OAB, selon son sigle en portugais) a réalisé une mission d'observation en Haïti et elle a constaté que la MINUSTAH exerce un rôle « violent » et « oppresseur », qui ne peut pas être caractérisé comme « une action humanitaire ». L'avocat Aderson Bussinger Carvalho, responsable du rapport, a demandé le retrait des troupes brésiliennes d'Haïti. « La conclusion à laquelle je suis arrivé consiste en ce que la présence des troupes en Haïti n'est pas humanitaire. C'est strictement une mission militaire. Le pays a une histoire d'occupations et le Brésil finit par jouer ce rôle dans cette histoire », a affirmé Carvalho dans un rencontre avec le journal *Folha de São Paulo*, du 4 septembre 2007 ([Relatório da OAB afirma que missão da ONU no Haiti não é humanitária - 04/09/2007](#))

Le rôle des militaires latinoaméricains en Haïti aujourd'hui est semblable à celui de la force multilatérale qui est restée en République Dominicaine après l'invasion des États-Unis en 1965. La République Dominicaine a vécu une longue période de dictature militaire jusqu'à 1961, année de la mort du dictateur Rafael Trujillo. En 1962, Juan Bosch a été élu président, mais il a été renversé par un coup d'Etat militaire après sept mois de gouvernement. En avril 1965, une série de manifestations populaires ont demandé le retour de l'ex-président Juan Bosch. Période dans laquelle le président des États-Unis, Lyndon Johnson, a ordonné une invasion militaire en République Dominicaine, avec près de 20.000 marines. Quelques semaines après, l' « Organisation des États Américains » (OEA), a envoyé la « Force Interaméricaine de Paix », composée par 1.129 soldats. A cette époque, le Brésil vivait sous une dictature militaire très dure, et le rôle des troupes brésiliennes dans la République Dominicaine a été semblable à celui qu'elles exercent actuellement en Haïti.

Les plaintes sur le rôle négatif que les troupes de l'ONU exercent en Haïti ne sont pas prises en compte par le gouvernement brésilien [Ni par aucun autre pays latinoaméricain participant]. Sous le prétexte, d'obtenir un siège au Conseil de la Sûreté de l'ONU, (ce qui est actuellement improbable), la politique brésilienne par rapport à Haïti sert à légitimer le coup d'État et à renforcer les intérêts du gouvernement des États-Unis dans la région.

Traduction du portugais : ALAI

* **Marie Luisa Mendonça** est journaliste et coordonnatrice du Réseau Social de Justice et de Droits humains.

Traduction de l'espagnol pour [El Correo](#) de : Estelle et Carlos Debiasi.